



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 octobre 2005

PRESIDENT : M. Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Philippe LAVAUD, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, M. Hervé HOCQUARD (à partir de la délibération n°2) Mme Marie-Paule DELMAS (représentante de M. HOCQUARD), M. Alain RUBY, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Mme Martine BOULET (représentante de M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Alain DELLAC (représentant de Marc BODIN), M. Jean-Paul MASSON, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Gaétane DESJARDINS, M. Jean Martel PICUT, Mme Caroline FRAUDEAU (représentante de M. Claude BANCILHON), M. Thierry LEGIRET, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

Mme Monique LE SAINT pouvoir à M. Jean Paul MASSON

Secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 28 septembre 2005

Date d'affichage de la convocation : 28 septembre 2005

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 29

N° de l'ordre du jour :

2005-10-08 Marché de communication spécialisée en environnement

- M. LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.

Le marché avec le groupement SETI - Ateliers des Giboulées pour la réalisation de supports de communication sur le thème de l'environnement, que la ville de Versailles avait transféré au Grand Parc en 2003, est arrivé à échéance en août 2005.

Afin d'encadrer à nouveau les prestations de création, réalisation et distribution d'outils de communication spécialisée en environnement, une procédure d'appel d'offres européen a débuté cet été.



Vingt-cinq candidats ont retiré le dossier de consultation des entreprises, décomposé en trois lots :

- **lot n° 1** : création, conception graphique, définition du contenu rédactionnel, mise en forme d'outils de communication sur le thème de l'environnement :
 - guide du tri, aide-mémoire
 - gazette environnement
 - autocollant pour rappeler les consignes de tri sur les bacs, les conteneurs d'apport volontaires, panneau pour rappeler les consignes de tri dans les locaux vide-ordures, panneau pour interdire les dépôts sauvages
 - rouleaux adhésifs pour que le collecteur ou les agents du service environnement indiquent directement sur le bac si l'habitant a commis des erreurs de tri ou s'il s'est trompé de jour de collecte
 - panneaux signalétiques rappelant les règles d'utilisation des points d'apport volontaires (arrêté municipal sur le règlement de collecte, horaires de dépôts des déchets...)
 - plaquettes d'information (sur les encombrants ou les déchets toxiques par exemple)
 - enveloppes personnalisées, lettres d'information
 - affiches événementielles, panneaux d'exposition (pour les forums des associations par exemple)
 - supports magnétiques pour marquer les véhicules du service environnement au couleur du Grand Parc
- **lot n° 2** : impression, reprographie, façonnage, conditionnement de ces outils de communication
- **lot n° 3** : distribution de certains de ces outils aux habitants du Grand Parc.

La durée de ce marché est fixée à un an à compter de la notification, éventuellement renouvelable deux fois un an.

Ce marché à bon de commande est traité à prix unitaire ou forfaitaire avec fixation d'un montant minimum et maximum annuel :

- pour le lot 1, le montant annuel minimum est de 24 000 € HT et le montant maximum de 96 000 € HT
- pour le lot 2, le montant annuel minimum est de 37 000 € HT et le montant maximum de 148 000 € HT
- pour le lot 3, le montant annuel minimum est de 7 000 € HT et le montant maximum de 28 000 € HT

La commission d'appel d'offres du 14 septembre a analysé les plis de quatre candidats pour le lot n°1 et de deux candidats pour le lot n° 2.

Sur les quatre candidatures reçues pour le lot n° 1, seules trois ont été agréées par cette commission d'appel d'offres, faute d'élément d'analyse suffisant pour la 4^{ème} d'entre elles.

La commission d'appel d'offres a, d'autre part, déclaré infructueux le marché pour la distribution (lot n° 3), aucune offre n'ayant été reçue.

Après analyse des offres en fonction des critères de sélection (délais de réalisation des prestations et prix), la commission d'appel d'offres du 20 septembre a proposé le classement suivant :

PREF 70
10.10.05

		Délai	Prix annuel estimé pour la réalisation d'un panel moyen d'outils
Lot n° 1			
1	Stratégicom (Evreux)	5 semaines au maximum, y compris les phases de validation par le maître d'ouvrage	19 788 € HT
2	TC Mac (Mantes-la-Jolie)	15 jours de travail pour la réalisation de la 1 ^{ère} maquette. Rétro-planning très peu détaillé	27 467 € HT
3	Ateliers des Giboulées / SETI (Paris)	11 jours de travail	81 270 € HT
Lot n° 2			
1	Ateliers des Giboulées / SETI (Paris)	3 à 18 jours selon les outils de communication	105 105 € HT
2	TC Mac (Mantes-la-Jolie)	13 à 18 jours selon les outils de communication	111 938.16 € HT

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

1. autorise M. le Président ou son représentant à signer le marché de conception (lot n° 1) avec la société *Strategicom* et le marché de réalisation (lot n° 2) avec le groupement *Ateliers des Giboulées / SETI*
2. dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté de communes du Grand Parc à l'article 6237 « *Publicité, publications, relations publiques* »

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 29

Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation



Pascal GUÉANT
Directeur général des services

PREF 78

12.10.05